

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 décembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1985)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 519

présenté par

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général au nom de la commission des finances

-----

**ARTICLE 5 VICIES A**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à supprimer l'article 5 *vicies* A, introduit par le Sénat.

Cet article crée une taxe sur les plateformes de *streaming* musical. Sa suppression se justifie par le fait que l'article 5 *vicies* B du projet de loi de finances poursuit le même objectif et propose une rédaction davantage opérationnelle.